

CONSEIL MUNICIPAL

25 février 2019

- **PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée**

A la demande du département, nous prenons une délibération pour actualiser les chemins de randonnée. Trois itinéraires sont concernés sur notre commune : le PR 679 : chemin des planchettes et le PR 212 : circuit de la vallée de l'Ance, ainsi que le GR 3F : variante du circuit « la Loire à pieds ».

- **Assistance retraite**

Le centre de gestion a créé un nouveau service pour les agents titulaires. Une délibération est prise pour valider ce service. Si nous devons faire appel à ce service, il sera payant.

- **Vente de terrains**

- Plusieurs habitants demandent d'acheter des parcelles ou des parties de parcelles communales. Certaines de ces parties sont des biens de section, notamment à Crespinhac ; il faudra donc convoquer des élections pour demander l'accord des habitants de Crespinhac.

- Un échange de terrains va être effectué entre un terrain impasse de Larjolas qui va être récupéré par la mairie afin de déplacer le muret et permettre d'élargir cette impasse (actuellement, les secours ne peuvent pas passer), et un terrain municipal place du Coudert qui deviendra propriété privée.

- Toujours à Crespinhac, un habitant nous demandait d'élargir un chemin afin d'accéder à son terrain. Il s'avère que le terrain, qui semblait être un terrain privé, appartient en fait à la mairie. C'est donc la personne qui pensait être le propriétaire de ce terrain qui va donc racheter une partie de ce terrain dont il a besoin. Le conseil municipal valide.

- A Besse, la commune a racheté à l'euro symbolique une petite partie de parcelle qui permet à un propriétaire de rentrer chez lui sans passer par un chemin privé.

- **Frais de scolarité**

La communauté de communes des Sucs nous demande 13 700 € pour les 20 enfants de la commune scolarisés dans les écoles publiques de Retournac.

- **Commission des impôts**

La commission se réunira avant le 31 mars.

- **Ajout de lampadaire**

Un lampadaire supplémentaire va être rajouté au niveau de la table d'orientation au bourg. Dans le même temps, le réseau électrique sera enfoui sur une partie de la rue de la mairie.

- **Recensement**

Le recensement est terminé. 261 bulletins individuels ont été remplis. Nous attendons le chiffre officiel auquel se rajoutera un prorata des résidences secondaires.

- **Rénovation du petit patrimoine**

Les travaux seront réalisés courant mai sur les lavoirs et le bachat de Crespinhac.

- **École de Besse**

Les travaux sont en cours :

- maçonnerie : cheminée
- électricité : remise aux normes entièrement
- plâtrerie : doublage des murs et isolation, peintures des volets
- menuiserie : réparation du toit, ouvertures (changement des fenêtres et portes), plancher des chambres
- plomberie-chauffage : gainage de la cheminée, convecteurs